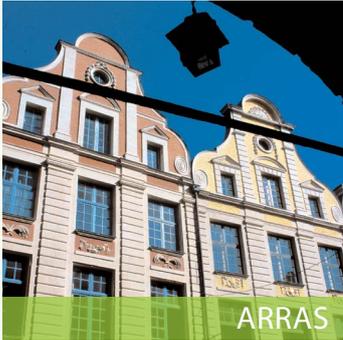


Histoire, Géographie, Patrimoines & EGASS



MASTER

Gestion des Territoires et développement local - Développement des Territoires, Aménagement et Environnement (DTAE)

QUALITÉS ATTENDUES

- Savoir s'intégrer dans un collectif
- Faire preuve de créativité et d'inventivité
- Être curieux et ouvert d'esprit
- Être capable de s'investir dans un projet
- Présenter un intérêt pour le bien commun

POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible de préparer une thèse de doctorat à l'issue du master DTAE, mais ce n'est pas l'option choisie par la très grande majorité des étudiants qui se destinent à une entrée sur le marché du travail à l'issue de la formation. Ainsi, une poursuite d'études a été réalisée en thèse de doctorat, avec un financement de type CIFRE, au sein d'une collectivité locale en 2019.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former les étudiants à l'ingénierie de projet selon une double approche, géographique et économique, afin de répondre aux enjeux de transformation des sociétés contemporaines, dans les espaces urbains, péri-urbains et ruraux.

Appréhender le développement des territoires selon une approche multidimensionnelle mobilisant les mobilités, l'habitat, l'environnement, l'aménagement de l'espace, le cadre de vie, le commerce et les services, etc.

Comprendre que toute dynamique de développement des territoires implique d'analyser des problématiques d'évaluation, de patrimonialisation, de résilience, d'inégalités économiques et sociales.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Élaborer des diagnostics : identifier les problèmes, les ressources et les potentialités d'un territoire afin d'imaginer un projet dressant de nouvelles perspectives (requalification, revitalisation, reconversion...)
- Comprendre et analyser les enjeux des sociétés contemporaines
- Valoriser les capacités d'analyse et de synthèse tant en géographie/aménagement qu'en économie/gestion
- Maîtriser des outils techniques (diagnostic et prospective, cartographie, SIG) permettant de répondre à des questions pratiques en ayant une solide connaissance des approches théoriques
- Apprendre à concilier travail individuel et travail collectif dans le cadre de projets de développement territorial
- Être en mesure de créer une dynamique au sein d'une équipe dont les membres sont issus de différentes formations
- Connaître le fonctionnement des systèmes institutionnels en Europe et en France



LES DÉBOUCHÉS

Trois grands secteurs offrant des postes à responsabilités :

▪ **Les collectivités territoriales** : communes, conseils départementaux, conseils régionaux, organismes de coopération intercommunale, communautés urbaines, d'agglomération, de communes ou de pays, organismes publics ou para-publics

Exemples : Agence d'urbanisme de l'Artois, DDTM du Pas-de-Calais, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Métropole Européenne de Lille, Valenciennes Métropole, Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane, Communauté de communes du Sud Artois, Communauté de communes du Vexin Normand, Mairie de Frévent, Mairie de Loos en Gohelle, etc.

▪ **Les milieux économiques** : entreprises, organismes consulaires, sociétés de service et de conseils, bureaux d'études, etc.)

Exemples : Eiffage énergie, Maisons et cités, Citémétrie, Groupe Lacroix, Lidl France, etc.

▪ Le monde associatif en tant que constructeur de réseaux sociaux et institutionnels, employeur dans le domaine social
Exemples : Association de Communes Minières de France (ACOM France), Initiative Flandre Intérieure (Hazebrouck), etc.

Programme financé par la programme Erasmus + entre 2017 et 2020



CONDITIONS D'ACCÈS

Le dossier de candidature est réalisable en ligne, à l'adresse suivante :

<http://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert/en-l2-l3-m1-ou-m2>

MASTER 1

- Licence de Géographie, d'Économie et Gestion ou d'Administration Économique et Sociale (AES)
- Licences générales parmi lesquelles : Sociologie, Droit, Sciences politiques, Histoire, Philosophie, etc.

MASTER 2

- Master 1 DTAE
- Master 1 de formations proches (*aménagement, urbanisme, analyse des territoires*) sur dossier

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 38 17 - fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - identification et gestion des ressources▪ Enjeux des sociétés contemporaines - quelques tendances et évolutions▪ La boîte à outils du développeur territorial (diagnostics, SIG, techniques d'enquête...)▪ Compétences transversales (communication, valorisation des compétences)▪ Initier un projet collectif (stage d'immersion, atelier projet 1)	<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - planification, dispositifs et contrats▪ Enjeux des sociétés contemporaines :<ul style="list-style-type: none">- vulnérabilités et résilience des territoires- comprendre et surmonter les inégalités du territoire▪ Compétences transversales : anglais, méthodologies qualitatives et quantitatives▪ Travailler collectivement un projet (suite atelier projet 1)▪ Stage en milieu professionnel de 12 semaines – réalisation d'un état de l'art et d'un rapport de stage
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial :<ul style="list-style-type: none">- les collectivités territoriales, acteurs du développement- politiques européennes et dynamiques territoriales▪ Enjeux des sociétés contemporaines : patrimonialisation et développement▪ La boîte à outils du développeur territorial (marketing territorial, communication et consultation, SIG)▪ Travailler collectivement un projet (atelier projet de prospective territoriale)	<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - penser les évaluations▪ Enjeux des sociétés contemporaines - repenser le développement économique des territoires▪ Confrontation, coopération et production collective (Master Class 'transfrontières' ; atelier projet multi-partenaires)▪ Stage en milieu professionnel de 16 semaines - réalisation d'un mémoire

RYTHME DE LA FORMATION

Le master DTAE se déroule sur quatre semestres, pour un volume horaire global d'enseignements de 850 heures, réparties de manière équitable entre les différents semestres. Les enseignements et ateliers se déroulent du lundi au vendredi, avec un temps laissé libre pour le travail en groupe le mardi après-midi.

Cette formation est proposée en formation initiale. Il n'y a pas de possibilité de formation en alternance, pour le moment.

CONTACT

Tél. : +33 (0)3 21 60 38 30
master.dtae@univ-artois.fr
Responsables : Olivier Petit ;
Bernard Reitel

Site Internet

<http://www.univ-artois.fr/L-universite/Composantes-deformation/Histoire-Geographie-Patrimoines/Masters2>

Facebook

<https://www.facebook.com/UnivArtoisMasterDTAE>

LinkedIn

Master Développement des territoires,
Aménagement et Environnement,
Université d'Artois | Groupes | LinkedIn